



Pour diffusion immédiate

L'ACMG exige le retrait d'une publicité de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

Montréal le 10 février 2010 – L'Association canadienne du médicament générique (ACMG) demande instamment aux médias et à la FMSQ de retirer des ondes un commercial de la Fédération des médecins spécialistes du Québec portant sur les médicaments génériques. « Nous n'avons pas à participer aux négociations des médecins spécialistes avec le gouvernement, a expliqué le président de l'ACMG Jim Keon. Nous jugeons par ailleurs inadmissible *d'induire le public en erreur dans une campagne de désinformation.* »

C'est au Québec que les médicaments génériques sont les moins chers

C'est au Québec que l'on trouve les prix les plus bas au Canada, grâce notamment à des politiques instaurées par le gouvernement il y a près de 20 ans.

Par ailleurs, le prix des génériques au Québec a été réduit de 20 % en 2007. Non seulement le prix des génériques a-t-il été réduit mais les ventes de médicaments génériques au Québec représentent moins de 18 % des ventes de médicaments (50,4 % des prescriptions). « *On peut logiquement en déduire que si le coût des médicaments augmente dans son ensemble, cela ne peut être le fait du prix des génériques* », a souligné M. Keon.

Les médicaments génériques permettent chaque année d'économiser 900 millions de dollars au gouvernement du Québec en offrant des médicaments de grande qualité à 50% du prix des médicaments d'origine. Il est d'ailleurs bien connu que si l'utilisation des génériques était au Québec équivalente à celle du reste du Canada, le Québec pourrait économiser 450 millions de dollars de plus par an.

Une autre solution pour faire des économies de près d'un milliard de dollars d'ici 5 ans

Afin de réaliser de réelles économies, il serait beaucoup plus efficace d'abolir la « règle de 15 ans », dont le coût a été de 120 millions de dollars en 2009 et qui coûtera près d'un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. D'ailleurs, il y a urgence d'agir compte tenu du lancement attendu cet été de la version générique du Lipitor. Le coût de la protection de la « règle des 15 ans » appliqué à ce seul médicament sera de 10 millions de dollars par mois et ce, jusqu'en octobre 2012.

À propos de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG)

L'Association canadienne du médicament générique représente l'industrie canadienne du médicament générique – un groupe dynamique de sociétés qui se spécialisent dans la fabrication de médicaments génériques de qualité, à prix abordable, de produits chimiques fins et dans la réalisation des essais cliniques requis par le gouvernement pour obtenir l'approbation des génériques. Cette industrie joue un rôle important dans le contrôle des coûts des soins de santé au Canada

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Yves Dupré, Directeur exécutif - Québec

Association canadienne du médicament générique (ACMG)

Tél. : (514) 286-6061; Cell. : (514) 887-1180